

# La France doit sortir de « l'apartheid scolaire »

La ségrégation ethnique est manifeste à l'école. Elle accroît tous les dangers, des incivilités aux problèmes de santé. Il faut organiser la mixité sociale pour en finir avec les ghettos scolaires

-----  
**PAR NATHALIE MONS**

Oui il existe en France des « black schools » qui scolarisent majoritairement des élèves issus de l'immigration. Notre système scolaire produit du séparatisme ethnique et social. Dans leur ouvrage sur *L'Apartheid scolaire* (Seuil, 2005), les sociologues Georges Felouzis, Françoise Liot et Joëlle Perrotton ont levé ce tabou. Nous sommes en 2005, les statistiques ethniques n'ont pas droit de cité. La ségrégation ethnique n'est toujours pas mesurée de manière officielle. Coïncidence, un diagnostic sur la mixité sociale vient d'être commandé pour la première fois aux responsables locaux de l'éducation nationale. Cette ségrégation ethnique croise, bien sûr, la ségrégation sociale dans nos écoles. Elles résultent de ségrégation résidentielle mais aussi de stratégie d'évitement dans le choix de l'établissement de la part des parents.

Ces ségrégations ne sont neutres ni pour l'école ni pour notre société, comme le montrent un champ riche de recherches conduites dans divers pays (Etats-Unis, France, Belgique, Irlande, Inde...). Plus les écoles sont ségréguées, plus les problèmes de santé des jeunes, leur consommation de stupéfiants, les incivilités, les maternités précoces, l'intolérance vis-à-vis de l'étranger ou plus généralement de l'altérité... progressent. Par ailleurs, les écoles ghettos créent des dynamiques d'apprentissage négatives sur lesquelles nous éclairer les statistiques scolaires.

## **VECTEUR D'INTÉGRATION LAÏQUE**

La France est un pays où il ne fait pas bon apprendre pour les enfants issus de l'immigration. Les recherches nationales et internationales questionnent la réalité de notre modèle scolaire d'intégration républicaine. Ainsi, l'enquête internationale sur les acquis scolaires des élèves de 15 ans PISA 2012 montre que, en dix ans, l'écart de performance scolaire entre les élèves

issus de l'immigration et les élèves français s'est creusé. Ce résultat est d'autant plus inquiétant que, durant la décennie 2000, nombre de pays de l'OCDE, comme l'Allemagne, les Etats-Unis, la Suisse ou les Pays-Bas, développaient des politiques ambitieuses d'intégration scolaire qui garantissaient de meilleures conditions d'apprentissage aux jeunes issus de l'immigration.

Pire, le pays affiche un écart de performance entre les jeunes appartenant aux secondes générations et les autres largement supérieur à celui de la moyenne de l'OCDE. Les statistiques nationales corroborent ces résultats, révélant plus finement des inégalités selon les origines nationales des élèves et de leurs parents ainsi que selon le sexe – les filles issues de l'immigration tiennent mieux leur épingle du jeu que les garçons. Elles mettent aussi en évidence un plus fort sentiment d'injustice quant à la notation et l'orientation scolaire, générant à leur tour des dynamiques peu propices aux apprentissages. Le modèle d'intégration républicaine par l'école fonctionne mal dans un pays qui avait refusé jusqu'alors le modèle communautariste.

Comment faire de notre école un puissant vecteur d'intégration laïque, sociale et politique ? On le comprend, les réponses sont multidimensionnelles : développer un apprentissage de la citoyenneté actif, particulièrement au lycée, dernières années avant l'entrée dans la vie citoyenne active, développer toutes les mesures de soutien scolaire aux élèves démunis socialement dont des études ont montré l'efficacité...

Mais au cœur de notre réflexion doit se placer aujourd'hui prioritairement la recherche d'une réelle mixité sociale et ethnique à l'école, car toutes les autres politiques scolaires, si ambiguës soient-elles, se heurteront toujours aux dynamiques de groupe fortement destructrices des écoles ghettos. Des pays comme la Grande-Bretagne, sous des gouvernements conservateurs même, ont osé des politiques volontaristes, par exemple, de quotas sociaux et scolaires dans les écoles ou d'affectation visant les mêmes effets. Osera-t-on enfin à la fois dire qu'il faut développer le vivre-ensemble et le fabriquer dans notre école par des politiques publiques ? ■

**Nathalie Mons** est professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise et présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire.

PARMI LES 10% DE COLLÈGES À L'INDICE DE POSITION SOCIALE LE PLUS ÉLEVÉ, ON DÉNOMBRE 424 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SUR 696 COLLÈGES, SOIT 60,9% D'ENTRE EUX

Le Monde, 9 novembre 2022.

# L'IPS, cet outil qui révèle l'ampleur de l'entre-soi dans les collèges privés

L'indice de position sociale, que l'éducation nationale a dû rendre public, montre que les établissements privés concentrent en surnombre les élèves les plus favorisés

L'École française s'orientait-elle vers un système à deux vitesses, avec une école privée réservée aux enfants privilégiés, et une école publique accueillant tous les autres? L'analyse des indices de position sociale (IPS) des collèges privés et publics oblige à se poser la question. Mi-octobre, l'éducation nationale a été contrainte de rendre publics les IPS des collèges et des écoles élémentaires, à la suite d'un recours déposé devant le tribunal administratif de Paris par le journaliste Alexandre Léchenet. La modélisation de ces données révèle de fortes disparités entre

privés révèle cependant de fortes disparités territoriales, les grandes villes présentant à la fois les plus forts taux de ségrégation et les IPS les plus élevés par rapport à la moyenne du pays. Contrairement à une idée répandue, cette ségrégation ne se limite pas à Paris, capitale connue pour ses établissements privés prestigieux. Elle s'étend à tous les grands centres urbains, qui combinent une plus forte concentration de CSP+ et une plus grande liberté de choix – les établissements scolaires étant plus nombreux sur des territoires restreints. C'est d'ailleurs pourquoi, dans les grandes villes, la répartition des collégiens montre aussi des disparités entre

## Une ségrégation très marquée dans les grandes villes

Indice de position sociale des collèges en France, par ville ou par agglomération, pour l'année scolaire 2020-2021, selon le type d'établissement

Collège public Collège privé sous contrat

Part des collégiens, en %, par département (excepté pour la ville de Paris), selon le type d'établissement

